

Réf: Dossier N° 136240

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANS-INTER EXPRESS »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ZONE  
3, 15 RUE DES CARROSSIERS, EN FACE DE L'HABITAT AFRICAIN,  
Lot 42, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/08/2022 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le 24/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANS-INTER EXPRESS »

Objet : Transport de courriers national, international et divers.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ZONE  
3, 15 RUE DES CARROSSIERS, EN FACE DE L'HABITAT AFRICAIN,  
Lot 42, Ilot 00

Dirigeant(s) : M KRAMO AKA SEMOUS EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07777 du 07/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39808/GTCA/RC/2022 du 07/09/2022



Pour Avis

Le CEPICI